

Informatique et libertés

La réglementation relative à la protection des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD). Elle vise à mieux protéger les données personnelles recueillies, nécessaires à l'accompagnement.

Celles-ci font l'objet d'un traitement automatisé et sont à l'usage exclusif de l'établissement qui accompagne la personne concernée. Celle-ci dispose de droits d'accès, de rectification, de transmission de ces données et du droit d'effacement dans les limites légales.

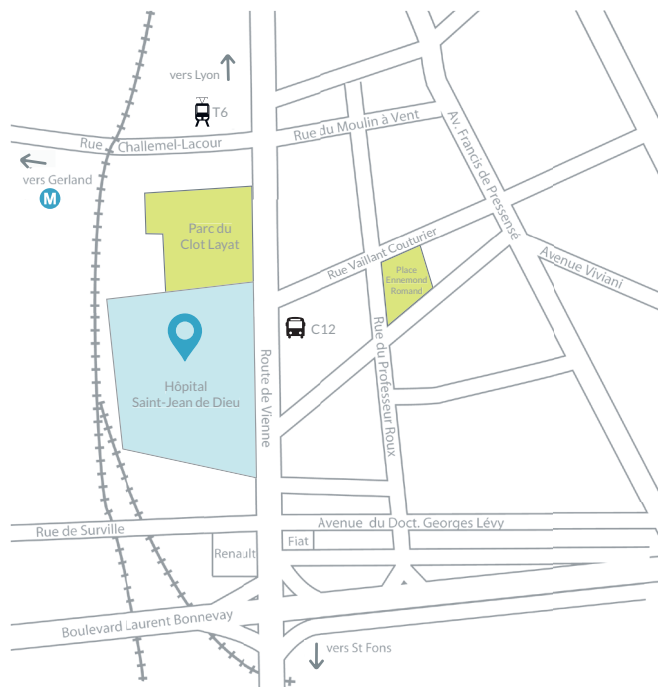
Pour exercer ces droits, la demande peut être adressée :

- Par courrier à :

DPO - Fondation ARHM
290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

- Par mail à l'adresse dpo.rssi@arhm.f

Plan d'accès



Consultation Mémoire

ACCORD'AGE

Dispositifs ambulatoires du pôle de psychiatrie de la personne âgée
Centre hospitalier Saint Jean de Dieu
290, route de Vienne - BP 8252 - - 69355 Lyon Cedex 08
Tél. : 04 37 90 12 01

Localisation

Accès «Champagneux» - Entrée G1

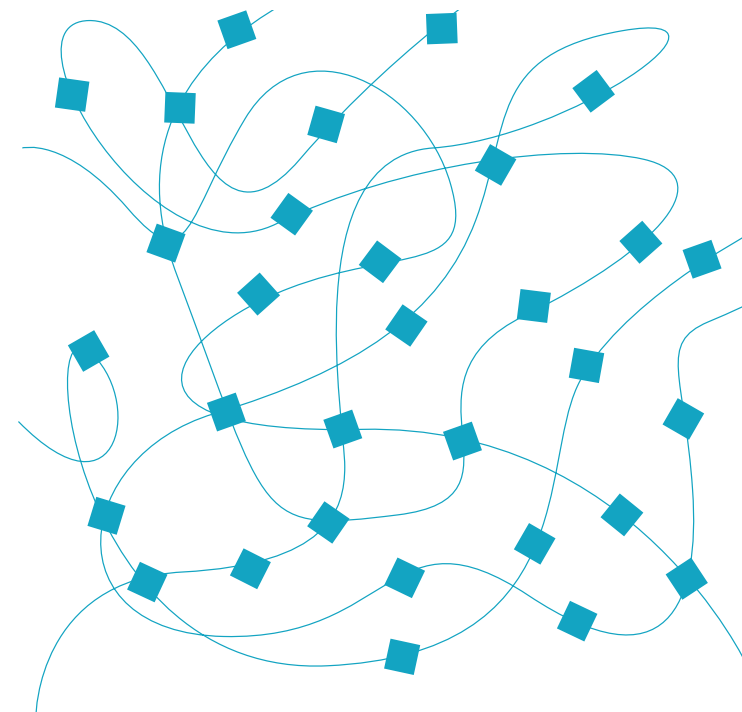
Accès transports en commun

C12 - Bellecour / Hôpital Feyzin Vénissieux
Arrêt « Hôpital Saint Jean de Dieu »

arhm
FONDATION

Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU

Consultation Mémoire



Service Communication Fondation ARHM - Mai 2026

arhm
FONDATION

www.fondationarhm.fr

Tél. : 04 37 90 12 01

ACCUEIL TELEPHONIQUE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 17h00



LES MISSIONS

La consultation mémoire labellisée est intégrée au Pôle de psychiatrie de la personne âgée.-psychiatrie.

- Elle s'inscrit dans le maillage territorial national des consultations mémoire.
- Elle propose des consultations à visée d'évaluation et de diagnostic des troubles cognitifs et assure le suivi des patients qui le nécessitent.
- L'équipe pluridisciplinaire qui la compose élabore des projets de soins personnalisés : accompagnements individuels et/ou groupaux.



Les modalités de soin

Le patient est adressé principalement par son médecin traitant ou un autre professionnel de santé

La première consultation est médicale. Lors de cette consultation, des examens complémentaires seront proposés si nécessaire (bilan neuropsychologique, bilan sanguin, imagerie cérébrale...).

Après réflexion en équipe pluridisciplinaire, pourront être proposés :

- soutien psychologique au patient et/ou à l'aidant,
- évaluation et accompagnement social,
- bilan et suivi ergothérapeutique,
- atelier mémoire et/ou soins groupaux.

Certaines interventions pourront être réalisées à domicile si l'équipe le juge nécessaire.



L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe est composée de :

- médecin gériatre
- neuropsychologue
- psychologue
- ergothérapeute
- assistante sociale
- cadre de santé
- secrétaire

